

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. p. c. Poste, 24 fr. p. c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — Express.  
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 20 — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — Express.  
12 — 38 — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — Poste.  
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 30 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

### L'INTERVENTION DIPLOMATIQUE.

Voici, d'après le *Constitutionnel*, l'historique des négociations diplomatiques de ces derniers jours :

L'Angleterre a pris l'initiative de propositions qu'elle a prié l'ambassadeur de Prusse à Londres de transmettre au quartier-général du roi Guillaume.

Quelques jours s'étant écoulés sans qu'on eût reçu de réponse à ces communications, lord Lyons intervint directement à son tour. Pendant ce temps, la réponse du roi arrivait à Londres.

Ce document porte que les puissances n'ayant pu, par leurs bons offices, empêcher la France de déclarer la guerre à la Prusse, cette dernière puissance désire traiter de la paix directement avec nous; il ajoute que le gouvernement français actuel n'étant qu'un gouvernement de fait, la Prusse n'a pas la certitude que ce qui serait décidé avec lui serait accepté soit par la prochaine Assemblée constituante, soit par le gouvernement qui en serait issu.

Dans la pensée du roi, il y a donc lieu d'ajourner toute négociation.

A la suite de cette réponse, M. Jules Favre a dû aller au quartier-général du roi Guillaume. Il ne serait pas impossible qu'il vint bientôt lui-même à Tours.

M. Thiers, ainsi que nous l'avons annoncé est arrivé à Tours; il n'y est resté que quelques heures; il se rend à Vienne et de là à Saint-Petersbourg.

Nous sommes en mesure d'affirmer que M. Thiers se montre très-satisfait de son séjour à Londres. L'opinion publique, qui en Angleterre est maîtresse, s'est sensiblement modifiée; elle est non-seulement meilleure, mais elle est sympathique à la France.

Au début, on pensait non-seulement dans le gouvernement, mais dans le public, que la guerre actuelle était une guerre voulue par la nation; M. Thiers a rapidement fait comprendre à nos voisins que la guerre dont la France souffre si cruellement était une guerre éminemment dynastique, une conséquence du plébiscite.

Nous le répétons, la mission de M. Thiers a eu un résultat aussi heureux que possible, et nous en espérons beaucoup.

Quelques ambassadeurs et ministres étrangers sont également arrivés à Tours, ce sont :  
Leurs Excellences M. le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche;  
Lord Lyons, ambassadeur de la Grande-Bretagne;

Djemil-Pacha, ambassadeur de la Sublime-Porte;

M. Nigra, ministre plénipotentiaire d'Italie;

M. le chargé d'affaires de Russie.

Les ministres étrangers ont loué des habitations pour un certain temps, ce qui indiquerait leur intention de ne pas rentrer à Paris pendant le siège.

C'est sur l'invitation spéciale de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, que ces messieurs se sont décidés à quitter Paris.

On remarquera que le groupe diplomatique qui vient ainsi s'établir à Tours comprend les représentants des puissances entre lesquelles s'est établie une entente préalable, en vue d'une médiation éventuelle, pour le jour où se présentera la chance de mettre un à la guerre.

La résolution commune qui les amène ici peut être considérée comme une première attestation publique de l'unité d'intentions établie entre les gouvernements qu'ils représentent respectivement.

Nous croyons pouvoir ajouter que, dès à présent, plusieurs d'entre eux ont mission et autorisation expresse d'établir leurs bons offices à la première occasion, au besoin même, de se transporter à cet effet au quartier-général prussien.

Pour le moment, néanmoins, il demeure avéré que les bruits de négociations propagés avec tant de persistance la semaine dernière ne reposaient, ainsi que nous l'avons constamment répété, sur aucun fondement.

Une seule démarche a été faite jusqu'ici et elle n'avait qu'un caractère préliminaire.

Elle se bornait, en effet, à demander au gouvernement prussien s'il serait disposé à entrer en pourparlers et, dans ce cas, où, comment, avec qui pourraient être entamées les premières explications.

Avant de répondre à cette question, M. de Bismark a exprimé le désir de savoir quelles garanties aurait la Prusse de voir les stipulations, dont elle pourrait convenir avec un gouvernement provisoire issu d'un mouvement populaire et ne représentant qu'une fraction de l'opinion, ratifiées par la France et acceptées par l'armée.

Il lui a été répondu que l'assemblée nationale déjà convoquée deviendrait la garantie naturelle de tous les engagements pris au nom du pays.

Quant à l'armée, l'obéissance absolue dont elle fait preuve chaque jour écarte d'elle-même toute supposition d'une résistance incompatible d'ailleurs avec son organisation et ses antécédents.

A la suite de cet échange d'explications, une entrevue a été réglée entre M. Jules Favre et M. de Bismark.

C'est dimanche qu'elle a dû avoir lieu, au quartier-général prussien, où s'est rendu le

ministre des affaires étrangères de France.

Il n'y a pas à se flatter qu'il en puisse sortir soit un armistice, soit rien qui ressemble à un commencement d'accord sur les bases générales de la paix future. Cependant, le simple fait de ces premiers rapports directs entre les représentants des deux puissances belligérantes, est un premier pas qui a son intérêt et son importance dans les circonstances actuelles.

Le reste dépendra de ce qui va se passer sous Paris.

Nous n'avons pas cessé de le dire : le roi de Prusse, une fois en marche, sur la capitale de la France, s'est évidemment fait une loi de ne traiter qu'après y être entré. Il n'y a qu'une manière de l'amener à modifier cette détermination, c'est de lui démontrer, par une résistance désespérée, que Paris ne se laissera pas prendre.

Les premiers actes du siège qui se prépare sont donc appelés à exercer une influence décisive, non pas seulement sur l'aspect de la situation militaire, mais aussi au point de vue des chances d'une paix plus ou moins prochaine et plus ou moins honorable.

Quoi qu'il en soit, la réunion, à Tours, de tous les représentants des puissances qu'anime la pensée de la médiation désigne, au surplus, cette ville comme le centre naturel où doivent converger les négociations. Aussi, apprenons-nous sans surprise que M. Thiers doit y venir au retour de la mission qu'il est allé remplir, et que M. Jules Favre lui-même, en prenant congé des membres du corps diplomatique qui quittaient Paris, a laissé entrevoir la pensée de les rejoindre, le jour où se présenteraient des éventualités favorables à la conclusion de la paix. (La France.)

### LA DÉCLARATION PRUSSIENNE.

Le gouvernement prussien vient de sortir de la réserve qu'il avait cru devoir garder vis-à-vis du pouvoir issu de la révolution du 4 septembre. Voici la déclaration qu'il vient de lancer, sous forme d'un communiqué, aux journaux de Reims :

« Les journaux qui paraissent à Reims ont reproduit la proclamation de la République et les décrets qui émanent du nouveau pouvoir institué à Paris. La ville étant occupée par les troupes allemandes, l'attitude des feuilles publiques pourrait faire penser qu'elles expriment une opinion inspirée par les gouvernements allemands.

« Cela n'est nullement le cas. En leur accordant l'autorisation de publier leurs opinions, les gouvernements allemands ne font que respecter la liberté de la presse, comme ils la respectent chez eux. Mais ils n'ont pas reconnu jusqu'à présent d'autre gouvernement en France que celui de l'empereur Napoléon,

et à leurs yeux le gouvernement impérial est le seul, jusqu'à nouvel ordre, qui soit autorisé à entrer dans ces négociations d'un caractère national.

« Il convient d'ajouter qu'à Paris on fait courir le bruit d'une médiation entreprise par presque chacune des puissances étrangères. Ce bruit n'est pas fondé. Aucune puissance n'a essayé d'intervenir jusqu'à présent, et il est peu probable qu'une médiation soit tentée, car elle n'aurait aucune chance d'aboutir, aussi longtemps que les bases d'un arrangement n'auront pas été discutées avec l'Allemagne, et qu'il n'y aura pas en France un gouvernement reconnu par le pays et qui peut être considéré comme agissant en son nom.

« Les gouvernements allemands, dont le but n'est pas la guerre, ne repousseraient pas un désir sérieux du pays de conclure la paix. Il s'agit seulement dans ce cas de savoir avec qui elle pourrait être conclue.

« Les gouvernements allemands pouvaient entrer en négociation avec l'empereur Napoléon, dont le gouvernement est le seul reconnu jusqu'à présent, ou avec la régence instituée par lui. Ils pourraient entrer en communication avec le maréchal Bazaine, qui tient son commandement de l'empereur.

« Mais il est impossible de comprendre à quel titre les gouvernements allemands pourraient traiter avec un pouvoir qui jusqu'à présent ne représente qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps-Législatif de Paris.

« 11 septembre 1870. »

### ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Tableau des représentants à élire par chaque département.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION.	Nombre de représentants à élire.
Ain	371,643	7
Aisne	565,025	11
Allier	376,164	7
Alpes (Hautes-)	143,783	3
Alpes (Basses-)	122,117	2
Alpes-Maritimes	198,818	4
Ardèche	387,174	8
Ardennes	526,864	6
Ariège	250,436	5
Aube	261,951	5
Aude	288,626	6
Aveyron	400,070	8
Bouches-du-Rhône	547,903	11
Calvados	474,909	9
Cantal	237,994	5
Charente	378,218	7
Charente-Inférieure	489,559	10
Cher	356,613	7
Corrèze	310,843	6
Corse	259,861	5

Côte-d'Or	582.762	8
Côtes-du-Nord	641.510	13
Creuse	274.057	5
Dordogne	502.673	10
Doubs	298.072	6
Drôme	324.251	8
Eure	394.567	6
Eure-et-Loir	290.763	6
Finistère	662.485	13
Gard	429.747	9
Garonne (Haute)	493.777	10
Gers	295.692	6
Gironde	701.855	14
Hérault	427.245	8
Ille-et-Vilaine	592.609	12
Indre	277.860	6
Indre-et-Loire	325.193	5
Isère	581.386	12
Jura	298.477	6
Landes	306.693	6
Loir-et-Cher	275.757	6
Loire	537.108	11
Loire (Haute-)	312.661	6
Loire-Inférieure	598.598	12
Loiret	357.110	7
Lot	288.919	6
Lot-et-Garonne	327.962	6
Lozère	137.362	3
Maine-et-Loire	552.325	11
Manche	573.899	11
Marne	390.809	8
Marne (Haute-)	259.096	5
Mayenne	367.850	7
Meurthe	428.387	8
Meuse	301.653	6
Morbihan	501.084	10
Moselle	452.157	9
Nièvre	342.273	7
Nord	1.392.041	28
Oise	401.274	8
Orne	414.618	8
Pas-de-Calais	749.777	15
Puy-de-Dôme	571.690	11
Pyénées (Basses-)	435.486	9
Pyénées-Orientales	189.490	4
Rhin (Bas-)	588.970	12
Rhin (Haut-)	530.285	11
Rhône	678.648	13
Saône (Haute-)	317.706	6
Saône-et-Loire	600.006	12
Sarthe	463.619	9
Savoie	271.663	5
Savoie (Haute-)	273.768	5
Seine	2.150.916	43
Seine-Inférieure	792.768	16
Seine-et-Marne	554.400	7
Seine-et-Oise	533.727	11
Sèvres (Deux-)	333.155	7
Somme	572.640	11
Tarn	355.513	7
Tarn-et-Garonne	228.964	4
Var	308.550	6
Vaucluse	266.091	5
Vendée	404.473	8
Vienne	324.520	6
Vienne (Haute-)	326.037	7
Vosges	418.998	8
Yonne	372.589	7
Total.	753	
Algérie	3	
Martinique	2	
Guadeloupe	2	
Guyane	1	
Sénégal	1	
Réunion	2	
Total.	764	

Une tentative pour établir une « commune révolutionnaire » à l'instar de celle de Lyon, et de dicter des lois au gouvernement provisoire, a eu lieu dans un quartier de Paris.

Elle a été déjouée, sans qu'il fût besoin de recourir à aucune mesure de répression violente, grâce à l'énergie de M. de Kératry et au concours réellement patriotique que M. Rochefort a prêté au général Trochu.

C'est la seconde fois que le jeune député de Belleville donne un gage éclatant à la cause de la République modérée, et répudie toute solidarité avec les fauteurs d'anarchie.

Il n'est que juste de lui rendre hommage et de l'en féliciter.

#### LA QUESTION ROMAINE.

Florence, 15 septembre, 6 h. 45, soir.

On lit dans la *Gazette officielle* :

Hier un escadron de lanciers, envoyé en reconnaissance par le 4<sup>e</sup> corps d'armée, est arrivé à l'improviste sur les avant-gardes pontificales, à 3 kilomètres de Rome. Il a été reçu à coups de fusil. Notre escadron a fait alors une charge sur les zouaves pontificaux et les a obligés à se replier sur leur corps.

Dans cette escarmouche, les zouaves ont eu 3 morts et 3 blessés.

De notre côté, il y a eu 1 mort et 3 blessés.

Le général Bixio était hier à Cineto.

L'escadre italienne est arrivée hier dans les eaux de Civita-Vecchia. L'amiral Delcarreto et le général Bixio ont eu un entretien.

La division Angioletti est entrée à Anagni. Elle occupera probablement aujourd'hui Velletri et Valmontone.

Beaucoup de gendarmes et de gardes de douane, ainsi que des dragons, se sont présentés spontanément à nos troupes.

Dans la plupart des localités se produisent des démonstrations dans le sens national. Partout nos troupes sont accueillies par de vives acclamations.

#### NOUVELLES DE LA GUERRE

C'en est fait. Paris est complètement isolé. Toutes les lignes sont coupées. La dernière, la ligne de la Bretagne, a été occupée par les Prussiens dans la nuit de dimanche à lundi après le passage du train parti de la gare Montparnasse à 9 heures 30.

Ce convoi amenait à Tours environ dix-huit cents turcos qui ont été dirigés vers leurs campements.

Paris, 18 septembre.

Une reconnaissance allemande prussienne, de 200 hommes environ, s'est avancée par la route de Champigny jusqu'à 500 mètres du pont de Joinville; des coups de feu ont été échangés pendant une demi-heure avec des francs-tireurs et des soldats de la ligne émbusqués de l'autre côté de la Marne.

Les Prussiens se sont retirés par le même chemin.

On croyait mardi, sur des renseignements dont nous ne pouvons naturellement contrôler la valeur, que la lutte, commencée la veille sous Paris, avait continué avec plus d'intensité.

Le siège va, dit-on, être poussé par l'armée ennemie avec une extrême vigueur, et l'on ajoute « malheureusement », abstraction faite de toute considération d'humanité.

Dans la plaine de Champlan, près de Longjumeau, un corps prussien aurait été repoussé, et obligé de se replier sur Montléry et Arpajon.

Une affiche a été apposée à Etampes, par ordre d'un officier prussien, pour commander de préparer des vivres.

Dans les environs de Versailles, entre cette ville et Arpajon, a eu lieu entre les Prussiens et les Français, un engagement qui a duré depuis 4 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

L'ennemi, assurent les voyageurs qui ont apporté cette nouvelle, aurait essayé de grandes pertes, et aurait été repoussé jusqu'à deux lieues du champ de bataille.

(Sous toutes réserves).

Orléans, 20 septembre matin.

Des récits apportés par des voyageurs attribuent une importance sérieuse à l'engagement qui a eu lieu hier à Visson. Les Prussiens auraient beaucoup souffert, et l'artillerie masquée dans les bois leur aurait infligé des pertes considérables.

La lutte a duré presque toute la journée.

Nous enregistrons, sous réserves, la dépêche que voici, adressée aux journaux de Bordeaux :

Paris, 18 sept., 10 h. 05 matin.

Hier au soir a eu lieu un combat sur les rives de la Marne, entre nos troupes et l'avant-garde prussienne. On dit que l'ennemi aurait perdu 4.000 hommes.

Les nouvelles mitrailleuses ont eu un effet effroyable. D'un seul coup, tout l'état-major du corps prussien engagé aurait été abattu.

Les francs-tireurs de la presse ont tué des coureurs cette nuit à Créteil.

On lit dans le *Moniteur* :

Un de nos collaborateurs, qui a réussi à traverser les lignes prussiennes, nous apporte les nouvelles suivantes :

Le prince Albert a passé le 18 à Melun avec des forces nombreuses ; il se dirige vers Paris par le chemin de fer. Un combat aurait eu lieu entre Cesson et Malesherbes ; le général Vinoy aurait repoussé les Prussiens, qui ont des forces assez considérables de ce côté.

Il n'y a pas d'ennemis à Fontainebleau ; Moret, Montereau, Sens, sont libres.

4.000 Prussiens auraient vainement tenté de passer la Seine à Valvins près de Fontainebleau.

Trente hussards prussiens faits prisonniers à Fontainebleau, ont été amenés à Montargis.

Le quartier-général du roi de Prusse était, vendredi, à Meaux.

L'occupation de Colmar et l'entrée en force des Prussiens dans le Haut-Rhin sont définitivement confirmées.

Voici quelques détails dont nous pouvons garantir la parfaite authenticité et qui donnent une idée de la précision avec laquelle les Prussiens éclairaient leurs marches et conduisent leurs mouvements.

Vendredi un détachement de uhlands arrête un paysan sur la rive droite de la Seine, et le contraint, pistolet sur la gorge, de lui servir de guide pour trouver un gué.

On se met en marche. Au bout d'une demi-heure, l'officier qui commandait le détachement fait faire halte, inspecte d'un coup d'œil attentif les alentours, en homme qui se reconnaît ; puis, sans attendre les indications du paysan, lui dit brusquement :

« Nous devons être près du gué d'Ablon. »

Le guide répond affirmativement.

« Alors c'est ici que nous devons traverser. »

Et il traverse, en effet, avec la même sûreté que s'il avait fait sonder la veille le lit de la rivière.

Le même paysan a raconté que, chemin faisant, l'officier l'avait interrogé sur les ressources en bestiaux que pouvaient fournir les environs, avec la minutie d'un homme qui aurait connu la contrée presque maison par maison. Il lui a dit entre autres choses :

« J'espère bien que le fermier de Valenton n'a pas démenagé son bétail ; il doit y avoir là de 23 à 25 belles vaches. »

Pourrions-nous nous vanter d'être aussi exactement renseignés ? Et pourtant nous sommes chez nous !

#### LA FLOTTE.

L'Indépendance belge assure qu'un télégramme parvenu de Berlin à la légation américaine, annonce la cessation, depuis le 11 septembre, du blocus établi par les Français dans la Baltique et dans la mer du Nord.

Cette nouvelle est exacte.

La flotte française a quitté la mer du Nord à cause des terribles brouillards si fréquents dans ces parages, et principalement à cause de l'approche de la saison des glaces.

Les marins et les soldats revenus en France vont concourir avec leurs camarades à la défense de Paris.

L'AUTEUR ET L'ÉDITEUR RESPONSABLE DE LA GUERRE ACTUELLE.

On lit dans le *Figaro* :

De qui est venue l'idée première de la guerre ? Voici, à ce sujet, des renseignements qui nous viennent d'une source que nous croyons sûre :

Un ministre éminent, président d'un grand corps de l'Etat, qui faisait partie du dernier conseil des ministres où fut délibérée la guerre, rapporte que l'empereur prit le premier la parole, et dit que le maréchal Lebœuf et l'amiral Rigault de Genouilly étaient partisans de la guerre, que le moment était venu de combattre la Prusse et qu'ils avaient donné des preuves que la victoire était certaine.

Excepté ces deux ministres, les autres membres du conseil inclinaient vers la paix, comme M. Ollivier dans le principe. Ils se concertèrent et furent d'avis de donner leur démission.

A ce moment l'empereur suspendait la séance, et M. Emile Ollivier supplia les ministres d'avoir confiance en l'empereur et d'accepter la guerre, qui assurait la dynastie.

Les ministres, indécis, se laissèrent aller aux conseils du chef du cabinet, et ils cédèrent.

La guerre était désormais assurée.

On dit que ce qui avait surexcité Napoléon dans ses desirs de la guerre, c'étaient les paroles cyniques prononcées contre lui par le roi Guillaume et rapportées imprudemment par M. Benedetti.

L'empereur a voulu et fait la guerre pour sa dynastie et cette insulte.

#### LE BALLON DU MARÉCHAL BAZAINE.

En vue d'informer le gouvernement et le pays de sa vraie situation, le maréchal fit étudier soigneusement par les officiers du génie la direction du vent, de manière à pouvoir lancer un ballon avec succès lorsque les courants atmosphériques l'emporteraient sûrement vers un point inoccupé par l'ennemi.

Cette circonstance, guetée d'un œil vigilant, s'étant présentée, un ballon, de petite dimension d'ailleurs, fut lancé, portant une nacelle du poids de quelques kilogrammes à peine.

Dans la nacelle étaient placées 5.000 lettres environ, écrites par des officiers et des soldats de l'armée à leurs familles, et une étiquette solidement attachée à ce courrier aérien priait le cultivateur ou le passant qui trouverait le ballon et son paquet de lettres de porter cette correspondance au maire de la commune.

Les choses se passèrent selon les prévisions du maréchal. Le petit aérostat alla tomber à Neuf-Château ; un paysan l'aperçut, lut l'inscription de la nacelle et alla remettre aussitôt le paquet au maire, qui s'arrangea avec le sous-préfet pour faire parvenir ces intéressantes correspondances à leur adresse.

Voici la dépêche envoyée par le sous-préfet de Neuf-Château, le 16 septembre, à 11 h. 45, soir :

Le sous-préfet de Neuf-Château à M. le ministre de la guerre, à Paris.

« Ce soir, vers six heures et demie, un petit ballon au bas duquel était fixée une nacelle a été trouvé au coin du bois situé sur le territoire de Jargoy-sous-Mureau, à dix kilomètres de Neuf-Château. Dans cette nacelle se trouvait soigneusement fixé un paquet ficelé et recouvert d'une toile gomme blanche. On l'a ouvert et on a lu tout d'abord, sur un morceau de parchemin, un écrit daté de ce matin, 16 septembre, signé par le général Coffinières, commandant la place de Metz, et scellé de son sceau, par lequel cet officier supérieur priait la personne entre les mains de laquelle tomberait le paquet en question de le faire porter au plus proche bureau de poste français. Le maire de Jargoy, informé de cette découverte, s'est empressé de déférer à la recommandation du général, et il a porté ce paquet au bureau de Neuf-Château.

Immédiatement informé, je m'y suis ren-

du. Dans cette enveloppe gommée, j'ai trouvé huit paquets distincts composés d'environ 5,000 petits billets adressés de Metz par nos soldats aux familles. Chaque billet a la même dimension et forme un carré long de six centimètres de hauteur sur huit ou neuf de large. Durant trois heures, le receveur des postes et moi avons lu un grand nombre de ces billets afin de découvrir les nouvelles qui pouvaient être utilement portées à votre connaissance. Je vais reproduire les passages extraits d'un grand nombre de ces lettres et qui m'ont paru les plus importants.

2<sup>e</sup> lettre par voie 2<sup>e</sup> ballon, 16 septembre, 8 heures du matin.

« Nous sommes toujours bloqués sous Metz, depuis un mois bientôt. On ne manque de rien. Cernés autour de Metz depuis le 17; mais soyez tranquilles, nous en sortirons dans quelques jours. Nous n'avons ni famine, ni épidémie; l'armée est en bon état, rien ne nous manque que des nouvelles. Nous sommes bloqués depuis la bataille de la Gravelotte. Les Prussiens sont à Briey. Je vous avais écrit que je parlais pour Verdun, mais nous avons été arrêtés en route. J'attends les événements avec calme, écrit le général Jolivet au maréchal Vaillant.

« Nous n'avons pas eu d'engagement depuis le 1<sup>er</sup> septembre; nous sommes campés aux environs de Metz sous les forts. Le blocus est rigoureux. Quoi qu'on ait pu dire, l'armée de Bazaine n'a pas été battue. Nous avons vaincu le 14, le 16, le 18 août, le 31 succès complet, et ce n'est pas fini. Quand le moment sera venu de faire une trouée, nous la ferons. Etat sanitaire excellent. Nous espérons bien battre les Prussiens encore. Le point de départ du ballon qui vous portera ces dépêches est à l'École d'application. Je suis sain et sauf et chef de bataillon à la suite des combats de Servigny et de Nosserylle du 31 août et du 1<sup>er</sup> septembre.

« Il existe dans mon régiment le même enthousiasme qu'au départ de Paris. Nous sommes campés à Borny-sous-Metz. J'ai assisté aux batailles de Borny, Gravelotte, Saint-Privat et Gervigny. La nacelle du ballon peut porter un kilog.; il ne nous est pas permis d'écrire plus longuement. C'est le deuxième ballon que nous tentons de vous faire parvenir. Colonel Kerfeadec est mort à la suite de ses blessures. Nous ne désirons que la reprise du beau temps. Ces divers billets partiront par les divers courriers du matin pour leurs destinations respectives. »

#### L'ACCIDENT DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Un accident grave est arrivé sur le chemin de fer, près du pont de la Mothe. Un train de voyageurs s'est heurté contre un train chargé de soldats; il y a eu, dit-on, des morts et des blessés.

En attendant les renseignements positifs qui ne tarderont pas à nous parvenir, nous ne saurions trop mettre le public en garde contre les bruits, fort exagérés, nous l'espérons, qui circulent en ville.

Mardi matin, à minuit un quart, le train 70 de la ligne de Vendôme, arrêté au disque de la bifurcation, des lignes de Nantes et du Mans, a été heurté à l'arrivée par un train spécial de troupes venant du Mans, conduit par 2 machines.

La première machine du train spécial a brisé les deux derniers wagons du train 70.

Dix voyageurs ont été tués; quinze ou vingt autres sont blessés ou contusionnés.

Le service a été rétabli en voie unique à 5 heures du matin.

D'autre part, un témoin oculaire nous communique les détails qui suivent:

C'est près du Plessis-les-Tours qu'est arrivé le grave accident qui vient de nous être signalé. On nous assure que le nombre des morts s'élève à onze. Parmi eux se trouve M. Duval, des Débats, accompagné de sa femme qui a été, elle-même, grièvement blessée. La plupart

des victimes de l'accident sont des ouvriers maçons. Le nombre des blessés serait de vingt-deux. Ils ont été transportés à l'Hospice général de Tours.

On nous raconte sur l'accident de Plessis-les-Tours un détail navrant. Une jeune femme, qui allaitait son enfant, a été tellement écrasée que son cadavre n'offrait plus forme humaine. L'enfant a été retrouvé sain et sauf sous ces lambeaux sanglants.

Pour les articles non signés: P. GOÛT.

### Nouvelles Diverses.

Un décret du gouvernement provisoire en date du 16 septembre, avait appelé la garde mobile à élire ses officiers.

Nous apprenons qu'il ne sera pas donné suite à cette décision.

Dès qu'elle a été connue, des démarches nombreuses et toutes spontanées ont été faites par la garde mobile elle-même pour demander que les officiers actuels fussent maintenus dans leurs grades et déclarer que les élections projetées étaient superflues.

Nous ajouterons qu'elles eussent été inopportunes.

Le système électif appliqué aux corps militaires destinés à faire campagne, n'a jamais donné que de fâcheux résultats.

Une dernière et décisive expérience en a été faite aux États-Unis, au début de la guerre de sécession. Bien que ce pays fût entre tous celui où l'essai avait le plus de chances de réussir, il fallut y renoncer au bout de quelques mois.

— Le Journal officiel du soir publie un décret du 17 septembre, portant que les appartements de Paris dont les occupants sont partis, paieront une taxe mensuelle de 20 francs pour une valeur locative de 600 à 1000 fr.; de 60 fr., pour une valeur locative de 1000 à 2000; de 120 francs, pour une valeur locative de 2,000 à 3,500 fr.; de 240 fr., pour une valeur locative de 6,000 à 10,000 fr., et enfin de 500 fr., pour une valeur locative de 10,000 fr. et au-dessus.

— L'impératrice et le prince impérial, dit le Times, ont quitté Hastings pour se rendre à Torquay.

— Le général Palikao a loué à Namur, rue des Blanchisseuses, un appartement meublé contenant neuf lits, au prix de 1,200 francs par mois, pour trois mois, dit-on.

— Le besoin de la monnaie divisionnaire se fait vivement sentir en province. On réclame partout les petites coupures des billets de la banque de France.

— Par décret en date du 16 septembre, le général de brigade Le Flô est réintégré dans l'armée avec le grade de général de division, à la date du 2 décembre 1851.

— La place Royale reprend son ancien nom de Place-des-Vosges.

— Plusieurs régiments prussiens sont maintenant armés de chassepots pris à Sedan.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur, le 20 septembre 1870.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis complètement étranger à la lettre qui vous a été adressée par M. E. Leroux, relative aux élections municipales.

J'ajouterai que la garde nationale, comme corps, ne peut et ne doit s'occuper d'aucune question politique.

Agréé, etc.

VÉTAULT.

Un épouvantable accident est arrivé mardi à Bagneux. Deux chevreuils avaient été vus dans la prairie de la Roche; le domestique de M. G. courut avertir son jeune maître, et tous deux de s'armer de fusils et de se mettre en

chasse. Chacun était posté derrière des buissons d'où ils pouvaient suivre le mouvement des chevreuils, et il avait été convenu que personne ne bougerait de place. Tout-à-coup un coup partit: un des animaux était blessé. Malheureusement le jeune domestique, à l'insu de son maître, s'élança sur l'animal pour le saisir, mais bientôt un second coup se fit entendre et une balle vint frapper le pauvre garçon. Elle a pénétré au-dessous des côtes et est sortie en suivant une ligne de haut en bas par le flanc gauche.

Plusieurs médecins ont été appelés aussitôt auprès du pauvre jeune homme qui a expiré hier matin, reconnaissant lui-même qu'il avait été victime de son imprudence.

La douleur de la famille G. est extrême, et elle est partagée par tous les habitants de la commune, où ce jeune domestique était fort estimé.

Hier soir il y a eu une alerte à Saumur: un étranger, accompagné d'une dame, dessinait le château de Saumur, sur la prairie d'Offard. Les deux étrangers ont été conduits au bureau de police par des gardes mobiles et des gardes nationaux. Ils ont donné des explications à la suite desquelles ils ont été mis en liberté.

M. le général Tripard a quitté Saumur hier matin, se rendant à Tarbes et à Tarascon pour organiser une nouvelle brigade.

Le régiment de marche en formation à Saumur n'est pas encore complet; il arrive chaque jour des hommes de toutes armes pour y être incorporés.

Avant-hier, les gardes mobiles qui sont à Saumur ont été appelés à élire leurs chefs. Tous les officiers déjà en fonction ont été réélus, moins trois. L'un de ces trois avait déclaré qu'il ne voulait pas être porté comme officier.

Dimanche matin, un violent incendie s'est déclaré à Soulanges, au domicile de M. Thouret, Louis, propriétaire. Une écurie et une grange contenant une grande quantité de fourrages ont été détruites. Malgré l'empressement des habitants à porter les secours, les pertes ont atteint en peu de temps un chiffre assez élevé, 5,000 fr. environ. On ignore la cause de ce sinistre. Cependant la rumeur publique l'attribue à la malveillance, et voici ce qui a donné lieu à ce bruit.

Le matin, à 8 h. 1/2, un mendiant étranger s'était présenté à M. Thouret, lui demandant la charité. M. Thouret lui remit quelques secours, et notre homme se relira. Un quart d'heure après la grange était en feu. Cet étranger est-il coupable? Telle est la question que l'on se pose.

Au cours des travaux, un autre étranger se mêla aux habitants, fit la chaîne, et se multiplia avec assez d'activité pour porter secours, puis disparut. Des soupçons planaient sur lui; mais la gendarmerie ne tarda pas à le retrouver. Mis en présence de M. Thouret, il a été constaté que ce n'était pas celui qui s'était présenté le matin un quart d'heure avant l'incendie. Son livret était du reste parfaitement en règle, et notre homme a été mis aussitôt en liberté.

Lundi dernier, un ouvrier de Saumur, père de six enfants, est tombé d'une hauteur de 4 mètres. Il a été relevé, au milieu de moëllons, le corps fortement contusionné; il a reçu les premiers soins de M. le docteur Rousseau, puis il a été transféré à l'hospice.

On espère que ses jours ne seront pas en danger.

Samedi, à Martigné-Briant, un cultivateur, le sieur Gabillard, René, âgé de 64 ans, est tombé d'un noyer. La mort a été instantanée.

Plusieurs lettres sorties de Metz par le ballon du maréchal Bazaine sont arrivées à Saumur. Nous devons à l'obligeance de M<sup>rs</sup> Leroy, la communication d'une lettre envoyée par son mari, M. Charles Leroy, notre compatriote,

capitaine au 59<sup>e</sup> de ligne. Nous la livrons en son entier à nos lecteurs.

« Un ballon part demain matin 16 septembre, et je prie Dieu qu'il te porte cette messive réglementaire par le format (0,10 c. sur 0,05). Mais le plus pressé est de te dire que ton mari est bien portant, et surtout qu'il n'a pas été blessé dans les batailles que nous avons livrées le 14, 16, 18, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. Nous sommes bloqués autour de Metz, nous ne connaissons rien de ce qui se passe dans le reste du monde. Le nombre de nos ennemis et surtout leur artillerie nous écrasent. »

Ainsi, les troupes de Metz s'aventurent-elles tout ce qui s'est passé en France depuis le 4 septembre? on peut ne douter.

Par d'autres lettres venues par la même voie et dans la même forme, on a reçu des nouvelles de plusieurs de nos concitoyens qui se portent fort heureusement très-bien.

M. Faugeton, capitaine du génie, aide-de-camp du général Prudon;

M. Edouard Joly, nommé capitaine du génie;

MM. Ferbu et Flavigny, du 90<sup>e</sup> de ligne.

Ces petits papiers ne sont ni pliés ni cachetés et les destinataires ont été invités à en prendre livraison au bureau de Saumur.

Le mouvement électoral dont le Gouvernement donne le signal ne tardera sans doute pas à s'accroître. Déjà nous apprenons que trois candidats se portent dans le département d'Indre-et-Loire: MM. Wilson, Desplanques et Houssard.

Le conseil général de la Sarthe a voté deux millions et demi pour armer les quarante mille gardes nationaux du département.

Les préparatifs et les armements continuent partout. A Tours et dans les environs il existe 25,000 hommes armés.

Nous apprenons qu'à toute éventualité, on s'occupe activement d'emballer, pour les expédier en lieu sûr, les nombreux et inappréciables trésors littéraires que renferme la bibliothèque de Tours.

Le comité de défense du département de la Vienne, nommé par arrêté du 16 septembre courant a tenu sa première séance le 17 dudit mois, à 2 heures de l'après-midi.

Le soir même des délégués sont partis pour Tours et Bordeaux: les membres en voyage à Tours ont pour mission de se mettre en rapport avec le Gouvernement.

Les délégués en mission à Bordeaux sont chargés d'urgence, avec le comité de défense de la Gironde, de rechercher les voies et moyens les plus prompts pour arriver à un armement général des départements sud-ouest.

#### HONNEUR A LA VILLE DE POITIERS.

La ville de Poitiers vient de prendre l'énergique résolution qui suit:

« Dans le cas où la ville de Paris serait amenée à capituler, tous les départements autres que celui de la Seine déclarent à l'avance qu'ils ne reconnaissent à aucun pouvoir le droit de les comprendre dans la capitulation; ils affirment vouloir conserver leur liberté d'action afin de défendre à outrance le sol de la patrie. »

On ne saurait trop applaudir à la patriotique déclaration de la ville de Poitiers. Son exemple doit être suivi partout.

La ville de Tours a été désignée pour être le centre d'une délégation de la Société française de secours aux blessés. Cette délégation comprend les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire et de la Sarthe.

Une ambulance va être installée dans les bâtiments de l'école mutuelle de Saint-Etienne. M. le docteur Louis Thomas a été nommé médecin en chef de cette ambulance.

M. le docteur Gallard, médecin en chef de la compagnie d'Orléans, est chargé de la direction générale des ambulances de Tours. Une autre ambulance va être établie par les soins de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans dans l'intérieur de la gare de Tours. Cette ambulance sera placée à l'extrémité sud de la gare d'arrivée, près du contrôle. Les travaux de construction sont commencés.

**GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE DE SAUMUR.**

Le chef de bataillon rappelle que l'exercice est obligatoire pour tous.

MM. les capitaines donneront, exceptionnellement, des permissions; mais celles-ci ne seront jamais permanentes, et ne pourront être accordées qu'aux gardes dont l'instruction est suffisante.

A chaque exercice, MM. les capitaines feront faire l'appel, tiendront note des hommes manquants.

Les gardes qui auraient manqué trois exercices seront traduits devant le conseil de discipline.

**Instruction.**

Charge en quatre temps.

Ecole de peloton.

L'école des tirailleurs commencera lundi, 26 septembre. MM. les instructeurs et même les gardes nationaux sont invités à se procurer des théories et à étudier ce qui concerne l'exercice des tirailleurs.

**Dépôts des armes à réparer.**

4<sup>e</sup> compagnie : jeudi, à midi.

5<sup>e</sup> — vendredi, —

Le chef de bataillon porte à l'ordre que M. le docteur Besnard a été nommé chirurgien-major, et M. le docteur Rousseau, chirurgien-aide-major du bataillon.

Saumur, le 20 septembre 1870.

Le chef de bataillon,

VÉTAULT.

**DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.**

**Avis au commerce.**

Les communications avec Paris étant interceptées, le service des papiers à vignettes pour effets de commerce est provisoirement suspendu.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

**Dernières Nouvelles.**

M. Jules Favre est rentré à Paris lundi soir, de la visite qu'il était allé faire au quartier-général prussien.

Rien ne nous est parvenu jusqu'ici sur les résultats de son entrevue avec M. de Bismarck.

Le temps d'arrêt de M. Thiers à Tours a été encore plus bref que nous ne l'avons dit.

Attendu lundi soir, l'éminent négociateur n'est arrivé que mardi à 7 heures du matin, par suite du dérangement qui a suivi le

funeste accident que nos lecteurs connaissent.

A 11 h. 10 minutes, un train spécial emmenait M. Thiers sur Vierzon, d'où il doit prendre la route d'Italie pour se rendre en Autriche et de là en Russie.

Nous croyons savoir que sa halte à Vienne sera fort courte, son but étant d'arriver avec toute la rapidité possible à Saint-Petersbourg. (La France).

Au moment de mettre sous presse, on nous apporte le bruit d'une série de combats importants qui auraient eu lieu sous Paris, du côté de Vanves et d'Issy, avec un résultat des plus favorables pour nos armes.

Orléans, 20 septembre soir.

Les Prussiens sont entrés à Pithiviers.

Berne, 20 septembre. — Le général Werder refuse de signer de nouveaux saufs-conduits en faveur des Strasbourgeois et menace d'un bombardement général, si la ville ne se rend pas.

Tours, 21 septembre.

Des dépêches de Florence venant de Rome et datées du 20, au soir, annoncent que les troupes italiennes sont entrées à Rome après quatre heures de combat.

Les troupes pontificales, par ordre du pape, cessèrent le feu et arborèrent le drapeau blanc.

Hong-Kong, 1<sup>er</sup> septembre.

L'hostilité contre les étrangers augmente. On a de grandes craintes qu'ils ne soient attaqués.

Le ministre de France a déclaré qu'il retirerait les drapeaux, si les têtes des mandarins condamnés n'étaient pas livrées avant le 31 août.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce *Revalessière Du Barry*, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de Santé, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalessière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Billange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY, et Co., 26, place Vendôme, Paris. (444)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**L'ÉLECTEUR LIBRE**

**QUOTIDIEN**

PARIS : Un an, 50 fr.; Six mois, 25 fr.; Trois mois, 13 fr. — DÉPARTEMENTS : Un an, 58 fr.; Six mois, 29 fr.; Trois mois, 15 fr.

Envoyer un mandat sur la Poste, à l'Administration du Journal, 15, rue Monsigny.

**UN BREF DE S. S. PIE IX**

en date du 15 janvier 1870, s'exprime ainsi :

• Pour combattre efficacement le poison que l'on offre partout au peuple dans des opuscules, des JOURNAUX et des GRAVURES déshonnêtes, il n'est presque pas d'autres moyens aujourd'hui que des JOURNAUX et des REVUES CATHOLIQUES qui arrivent aisément entre les mains de tout le monde.....

Telle est l'idée mère qui préside à la création du seul

GRAND JOURNAL CATHOLIQUE ILLUSTRÉ existant encore :

**L'ILLUSTRATION CATHOLIQUE**

REVUE RELIGIEUSE UNIVERSELLE

Paraissant tous les Dimanches.

Le programme de L'ILLUSTRATION CATHOLIQUE est tout dans son titre : Mouvement catholique du monde entier, — Evénements importants ayant trait à notre sainte religion, — Fêtes et Cérémonies du Culte, — Œuvres pieuses, — Biographies des célébrités catholiques, — Monuments de l'art religieux, — Missions, — Bibliographie, — Histoire, — Ephémérides, etc. — Telles sont les matières que, par le crayon et par la plume, traitera L'ILLUSTRATION CATHOLIQUE, véritable semaine religieuse UNIVERSELLE, synthétisant toutes les autres.

Le dessin et la gravure constituent l'originalité du nouveau Journal, le papier et l'impression ne laissent absolument rien à désirer. Ce sera une ŒUVRE de GRAND LUXE, digne de son titre et des sujets qu'elle est appelée à traiter.

Le Journal paraîtra chaque Dimanche à partir du 3 juillet, en grand in-4°, à trois colonnes, 8 pages de texte, 5 à 6 gravures, dont plusieurs de page entière.

**LA PLUS BELLE PRIME** (Tout souscripteur reçoit immédiatement et franco, à titre de prime entièrement gratuite, une magnifique Gravure sur acier, due au burin de LAUGIER (103 centimètres de hauteur sur 75 de largeur), représentant : LA BELLE JARDINIÈRE DE RAPHAEL, au MUSÉE DU LOUVRE. ELLE A UNE VALEUR DE 40 FR. QU'AIT JAMAIS DONNÉE UN JOURNAL : Pour recevoir immédiatement et franco, parfaitement emballée, la Prime gratuite et le Journal pendant UN AN, à partir du 3 juillet, adresser, en mandat de poste, la somme de VINGT FRANCS à M. l'ADMINISTRATEUR de l'Illustration catholique, 10, rue de l'Algérie, Lyon (Rhône).

M. JOSEPH BRAULT, maçon, demeurant à la Fosse-de-Tigné, fait savoir au public, et notamment aux marchands et fournisseurs, qu'il ne paiera aucune des dettes qu'a pu ou pourra contracter LOUISE MARTIN, sa femme. (354)

**USINE A GAZ DE SAUMUR.**

Le Directeur de l'usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public que le traité passé entre l'administration de l'Usine et la compagnie des Mines de Blanzay, pour la vente du coke provenant de la distillation, prenant fin le 31 décembre prochain, il peut traiter dès aujourd'hui pour la vente du coke en gros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871.

Le Directeur de l'Usine à Gaz, A. FOUCHET. (358)

UN ANCIEN MILITAIRE, âgé de 42 ans, très-valide, s'offre pour remplaçant. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE OU A LOUER**

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT, Près Saumur. (181)

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**

UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot. S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. (359)

**BOULANGERIE A CÉDER**

de suite, S'adresser au bureau du journal. Toutes facilités pour arrangement.

**POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER**

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE avec le véritable nom

**HERNIÉS PROLAPSUS**

**ET MALADIES DE LA VESSIE.**

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries, par la NEPTUNIDE ROUILLE (extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLE, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée). (312)

**CHRONIQUES SAUMUROISES**

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

**TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :**

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon 1<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DUMÈME AUTEUR :

**ÉTUDES HISTORIQUES**

SUR

**L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR.**

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

Saumur, P. GODET, imprimeur.